



Département de la GIRONDE

Arrondissement de Bordeaux

MAIRIE
DE

CUBZAC-LES-PONTS

33240 CUBZAC-LES-PONTS

Téléphone : 05 57 43 02 11

Télocopie : 05 57 43 92 47

Email : mairie.cubzac@wanadoo.fr

Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : -

Abstentions : -

Date Convocation : 11/05/2017

Délibéré par le Conseil Municipal

à Cubzac les Ponts, le : 22/05/2017

Délibération n° 2017 - 44

Mardi 22 mai 2017

L'an deux mille dix sept, le vingt deux du mois de mai à dix-neuf heure se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de M. Alain TABONE, Maire de Cubzac-les-Ponts dûment convoqués le onze mai deux mille dix sept.

Présent(s) : Alain TABONE - Gérard BAGNAUD - Vincent RAYNAL - Nadia BRIDOUX MICHEL - Cyril CHERIGNY - Denis RICHARD - Jean-Paul SCHAUS - Gilles THIBAUD - Jean-Roger THUILLIAS - Josiane DESTOUESSE - Sylvie AMAN - Michel BARSE - Corinne JEANDONNET - Daniel CHAUVIGNAT - Anna SANTONJA

Formant la majorité des membres en exercice

Procuration : Jean-Pierre PRAT à Alain TABONE / Maribel ROBERT SOARES à Denis RICHARD

Absent(s) excusé(s) : Jean-Pierre PRAT - Maribel ROBERT SOARES

Le secrétariat a été assuré par : Ravi NOURBHAY SOUNDERA

**DELIBERATION PORTANT DECISION MODIFICATIVE N°1
HALTE NAUTIQUE**

Le Conseil municipal,

Monsieur le Maire rappelle que

Les crédits prévus entre les sections au niveau des opérations d'ordres sont à ce jour en déséquilibre. Afin de régulariser la situation, il convient au sein de la section d'exploitation d'augmenter l'article 6811 - dotations aux amortissements de 10 462,00€ et de diminuer les crédits ouverts à l'article 777- Subventions transférées au résultat de 1 963.50€. . Afin de garder l'équilibre au sein de la section d'exploitation le jeu d'écriture ci-dessous doit s'opérer.

Au niveau de l'investissement, au regard des travaux engagés, il convient d'abonder l'article 2135- Installations générales, agencements de 6 500,00€ au détriment de l'article 2315-Immobilisations en cours comme suivant.

Afin de garder l'équilibre budgétaire entre les deux sections il est proposé au Conseil municipal de réaliser les virements de crédits suivant :

Désignation	Dépenses	Recettes
EXPLOITATION		
6811/042 – Dotation aux amortissements	+ 10 462,00€	
605 – Achat de matériel d'équipement	- 10 462,00€	
777/040 – Subv transférées au résultat		- 1 963,50€
751 – Redev. Concessions, brevets		+ 1 963,50€
INVESTISSEMENT		
2315 – Immobilisations en cours/Inst Tech	- 6 500,00€	
2135 – Installations générales, agencements	+ 6 500,00€	
Total	0	0

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les virements de crédits de la section d'exploitation et d'investissement comme suivant :

Désignation	Dépenses	Recettes
EXPLOITATION		
6811/042 – Dotation aux amortissements	+ 10 462,00€	
605 – Achat de matériel d'équipement	- 10 462,00€	
777/040 – Subv transférées au résultat		- 1 963,50€
751 – Redev. Concessions, brevets		+ 1 963,50€
INVESTISSEMENT		
2315 – Immobilisations en cours/Inst Tech	- 6 500,00€	
2135 – Installations générales, agencements	+ 6 500,00€	
Total	0	0

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour, au siège de la collectivité.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;



Le Maire,

Alain TABONE